

Paudex, le 18 août 2021

USPI INFO n° 26/2021

Formation professionnelle initiale : la relève est assurée

En mai et juin 2021 se sont à nouveau déroulés les examens de fin d'apprentissage (procédure de qualification) pour de nombreux jeunes, notamment 452 apprentis candidats au titre d'« employé(e) de commerce CFC branche fiduciaire/immobilière » en Suisse. Atteignant quelque 95.5 %, le taux de réussite pour la partie entreprise se situe dans la moyenne des années précédentes.

L'Organisation pour la formation commerciale fiduciaire/immobilière (OFCF) est responsable, pour l'ensemble de la Suisse, de la procédure de qualification pour la partie entreprise de la branche fiduciaire/immobilière. Tout comme la partie école, cet examen compte pour le CFC d'« employé(e) de commerce branche fiduciaire/immobilière ». Pour obtenir le CFC, les candidats doivent en effet réussir les deux parties (école et entreprise). En 2021, tous les examens partie école et partie entreprise ont pu se dérouler à nouveau normalement, contrairement à 2020 où ils ont été annulés.

La note finale de la partie entreprise comprend les notes des unités de formation (UF) et des situations de travail et d'apprentissage (STA) ainsi que les procédures de qualification orale et écrite effectuées en fin d'apprentissage. La procédure de qualification orale, de même que les UF et STA dépendent des spécificités de la branche. Selon la notice informative de l'OFCF ci-jointe, environ 60% des candidats ont opté pour la spécialité fiduciaire, les 40% restant pour la spécialité immobilière.

En 2021, la moyenne de la partie entreprise de la procédure de qualification a été de 4.97, soit un peu plus que celle de l'année 2019 (4.9). Cet écart s'explique principalement par la moyenne plus élevée des notes à l'examen écrit. Les moyennes à l'examen oral (4.98) et pour la note d'expérience (5.3) sont proches des résultats de la dernière procédure de qualification.

Enfin, chaque année, les trois meilleures personnes en formation de la partie entreprise sont mises à l'honneur par l'OFCF. En 2021, cinq personnes obtenaient la même note de 5.88 dont un romand, M. Tim Emanuel Ragonesi de l'agence Gerama SA à Fribourg. L'USPI Suisse lui adresse ses vives félicitations ainsi qu'à l'ensemble des autres apprentis.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire

Frédéric Dovat

Annexe : ment.